

5^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LORETTEVILLE

Le mardi 11 juin 2024, à 19 h

En Salle : Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine

En ligne : Plateforme Zoom

Étaient présents

Madame Lyse Pelletier	Présidente
Madame Véronique Perez	Secrétaire
Madame Nancy Beaupré	Administratrice
Madame Linda Duchaine	Administratrice
Monsieur Raphaël Proulx	Administrateur
Madame Catherine Gaudette	Administratrice

Étaient absents

Monsieur Samuel Clavet	Trésorier
Monsieur William Hubert-Giguère	Administrateur

Étaient également présents

Madame Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale du district Loretteville-Des Châtel
Madame Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques Service des relations citoyennes et des communications – Ville de Québec
Madame Diane Corriveau	Secrétaire de rédaction

Quorum

Il y a quorum laissant place à la tenue de l'assemblée. Outre les personnes mentionnées précédemment, 21 personnes participent à l'assemblée ordinaire du conseil de quartier.

5^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LORETTEVILLE

Le mardi 11 juin 2024, 19 h

En salle: Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine, salle RC15

En ligne : Plateforme Zoom

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Ouverture de l'assemblée 19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 19 h 01
3. Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier concernant le [changement de vocation de terrains à l'intersection de la rue Maurice Barthe et du boulevard de la Colline](#) 19 h 05
4. Point d'information de la conseillère municipale 19 h 40
5. Période de questions des citoyens 19 h 50
6. Dossiers concernant le quartier 20 h 15
 - a. Séance d'information et d'échanges sur le développement du secteur du boulevard Bastien et de la rue Racine (17 juin)
7. Dossier concernant le conseil de quartier 20 h 30
 - a. Suivi de la Résolution Équi-Mobilité et localisation du bureau d'arrondissement
 - b. Suivi du projet de sécurité routière 2024
 - c. Suivi de la production des affiches
 - d. Suivi de l'activité « [Loretteville–Des Châtelés en p'tites roues](#) »
 - e. Suivi sur les ateliers en faveur de la biodiversité – Connecter le vivant
 - f. Questionnaire sur le harcèlement de rue (ATV) sur notre page Facebook
 - g. Questionnaire en ligne sur la nouvelle stratégie de sécurité routière 2025-2029
 - h. Suivi sur l'atelier sur l'itinérance (5 juin)
 - i. Suivi sur « le Petit journal de Lorette ville »
 - j. Suivi de l'atelier sur le plan directeur du plein air urbain
8. Correspondance 20 h 45
 - a. Courriel d'un citoyen de la rue du Golf
 - b. Information sur la commission consultative sur la qualité de l'air
 - c. 5 à 7 des administrateurs des conseils de quartier

9.	Adoption du procès-verbal du 14 mai 2024	20 h 48
10.	Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 50
	a. Suivi du budget du conseil de quartier	
	b. Résolution pour le paiement des travaux de rédaction (procès-verbal du 11 juin 2024)	
	c. Mise à jour de l'inscription au Registre des entreprises	
11.	Varia	20 h 55
12.	Fin de l'assemblée	21 h 00

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Lyse Pelletier préside la rencontre. Elle ouvre l'assemblée à 19h, laisse place ensuite à la séance de consultation publique et poursuit l'assemblée ordinaire à 20 h 40. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil, à la conseillère municipale, à la conseillère en consultations publiques et aux personnes présentes en salle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Linda Déchaine et est appuyée par madame Nancy Beaupré et également, adoptée à l'unanimité par ses membres.

3. Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier concernant [le changement de vocation de terrains à l'intersection de la rue Maurice-Barthe et du boulevard de la Colline](#)

Madame Dominique Gagnon ouvre la consultation à 19h 05, explique les raisons qui ont mené à cette consultation, les étapes inhérentes au processus, le calendrier d'exécution, pour donner suite aux opinions et recommandations émises lors de la consultation par les représentants du conseil de quartier.

Résolution 24-CA-18

Sur proposition de madame Catherine Gaudette, appuyée par madame Nancy Beaupré, il est résolu à l'unanimité d'appuyer l'adoption du projet de modification réglementaire en suggérant la modification suivante :

Que l'usage actuel de la zone 63522la demeure comme tel (vouée à devenir la zone 63522Hc selon le projet de modification réglementaire), et que les possibilités d'agrandissement et d'augmentation de production de l'entreprise actuellement en fonction ne soient pas limitées. Or, lorsqu'elle cessera ses activités, la vocation résidentielle remplacera l'usage industriel.

Le rapport de consultation est joint en annexe à ce procès-verbal.

4. Point d'information de la conseillère municipale

Madame Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, salue les membres du conseil et l'assistance et présente les principaux sujets d'intérêts qui alimentent la vie du quartier.

- **Asphaltage de la rue Racine**

Madame Asselin annonce que des travaux d'asphaltage de la rue Racine sont en cours pour répondre au besoin de pavage à court terme. Ils sont effectués en dehors des heures d'affluence en soirée, précise-t-elle.

- **Corridor scolaire pour les élèves de l'école primaire Château-D'Eau**

Madame Asselin indique que les travaux avancent bien et selon l'échéancier de réalisation du projet (installation de balises, terre-plein, etc.).

- **Place Éphémère**

Grande fête d'ouverture de la Place Éphémère le 6 juillet avec jeux gonflables et autres, un rendez-vous à ne pas manquer, souligne madame Asselin.

- **Séance d'information et d'échanges sur le [plan de développement de l'axe Bastien-Racine](#)**
Le 17 juin en soirée, se tiendra une séance d'information et d'échanges concernant le plan de développement du secteur Bastien-Racine. Les citoyens des deux communautés, de même que les commerçants et représentants d'organismes sont invités à y participer. Cette séance vise à présenter les résultats des ateliers d'échanges ayant eu lieu en mars dernier ainsi que la première version du schéma d'organisation spatiale.
- **Oka-T**
L'ouverture officielle a eu lieu le 1er juin, dans le cadre d'un 5 à 7 avec un service « vin et fromages » pour souligner l'événement. Madame Asselin précise l'originalité du concept offrant entre autres, un service royal d'un thé à l'anglaise, pâtisseries... Elle souligne également, le dynamisme entrepreneurial de la propriétaire et l'apport qu'apportera le commerce à la communauté.
- **Enfant-Roi**
Une autre heureuse initiative entrepreneuriale dans le quartier. Ce commerce offre un menu original tel un bar à Ramen, ainsi qu'un service de crème glacée et d'autres condiments. Tout cela, dans un typique et chaleureux décor. Un lieu à visiter et un menu attrayant, souligne madame Asselin.
- **Le Piolet**
Madame Asselin rappelle que le Piolet a reçu une subvention de l'ordre de trois cent mille dollars pour rénover sa cuisine. Les travaux sont en cours et se poursuivront durant la période estivale. Le Piolet a aussi et surtout pour mission de soutenir l'intégration des jeunes en difficultés et ceux handicapés intellectuellement.
- **La maison patrimoniale Racine-Trudel**
Cette *maison abandonnée*, suscite toujours un questionnement sur son avenir. Le propriétaire a fait appel du refus de démolition, justifié par la valeur patrimoniale du bâtiment. Un dossier qui est à suivre, conclue madame Asselin.
- **Terrain de l'ancienne station-service Irving**
La Ville poursuit ses démarches en vue de l'expropriation.

5. Période de questions des citoyens

Une question porte sur les importants travaux d'asphaltage en profondeur en cours sur la rue de l'Hôpital (entre la rue des Étudiants et Racine). Madame Asselin indique que les travaux avancent et aucune date butoir de la fin des travaux n'est avancée.

6. Dossier concernant le quartier

- a) **Séance d'information et d'échanges sur le développement du secteur du boulevard Bastien et de la rue Racine (le 17 juin)**

Voir le point 4.

7. Dossiers concernant le conseil de quartier

a) Suivi de la résolution ÉquiMobilité et localisation du bureau d'arrondissement

La résolution 24-CA-13 a été déposée à la Ville et le conseil de quartier est en attente d'une réponse. Madame Duchaine rappelle qu'elle a obtenu l'accord de la présidente du conseil de quartier de Val-Bélair, madame Francine Dion. La résolution a aussi été transmise au conseil de quartier Des Chatels qui appuie le projet. Madame Asselin dit aussi appuyer la résolution de transférer le bureau d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles de Val-Bélair à Loretteville, plus centralisé.

b) Projet de sécurité routière 2024

Madame Véronique Perez rappelle les activités qui se tiendront à l'école secondaire de Roger-Comtois en septembre prochain dans le cadre du projet de sensibilisation à la sécurité routière de 2024. La collaboration avec l'organisme Accès transports viables se déroule bien.

c) Suivi de la production des affiches

Considérant la forte demande de citoyens pour l'installation d'affiches « LENTement, s.v.p. » sur leur propriété encore cette année, le conseil de quartier avait autorisé la réimpression avec le montant résiduel du budget accordé pour les projets de sensibilisation à la sécurité routière ([résolution 24-CA-15](#)). Madame Nancy Beaupré a passé la commande.

Résolution 24-CA-19

Il est proposé par madame Véronique Perez, et appuyée par madame Linda Duchaine, que soit remboursé à madame Nancy Beaupré le montant de 751.94 \$, conformément à la facture no. QC-014669, pour la réimpression de 100 affiches « LENTement, s.v.p. ».

d) Suivi de l'activité « Loretteville et Des Châtels en p'tites roues »

Madame Véronique Perez indique que l'activité a été très bien organisée et qu'elle a connu un franc succès. Environ 85 personnes et bénévoles ont participé à l'événement. Madame Perez remercie tous ceux et celles qui ont donné de leur temps pour en assurer la réussite et souligne la précieuse collaboration du conseil de quartier Des Châtels, notamment de Monsieur Pierre Turgeon.

e) Suivi sur les ateliers en faveur de la biodiversité – Connecter le vivant

Madame Catherine Gaudette a assisté à la journée d'ateliers sur la biodiversité. Qualifié d'événement progressiste, elle a apprécié la programmation qui incluait des prestations artistiques, des ateliers participatifs et des conférences très intéressantes. Entre autres, la présentation de monsieur Jean-Louis Tedone a permis de comprendre la démarche entourant le processus de certification de la Ville comme région de biosphère de l'UNESCO. Madame Gaudette souhaite une diffusion plus élargie du sujet qui viendrait sensibiliser la population sur cette importante vision holistique : *Nature, culture et patrimoine vert*. Madame Linda Duchaine suggère que madame Gaudette partage l'information reçue sur la page Facebook du *Conseil de quartier de Loretteville*. À l'instar du programme de sécurité routière, le conseil de quartier demande à la Ville qu'un programme de subvention similaire soit instauré pour sensibiliser la population des quartiers à cet enjeu.

Résolution 24-CA-20

Dans le contexte d'élaboration de la [Stratégie sur la biodiversité](#), il est proposé par madame Lyse Pelletier, appuyée par madame Catherine Gaudette, que la Ville inclut un programme de subvention à la mobilisation pour les conseils de quartier afin de réaliser des projets locaux en faveur de la biodiversité, à l'instar de ce qui a été proposé dans le cadre de la [Stratégie de la sécurité routière](#).

f) Questionnaire sur le harcèlement de la rue (ATV) sur notre page Facebook

Madame Linda Duchaine confirme avoir répondu au questionnaire.

g) Questionnaire en ligne sur la nouvelle stratégie de sécurité routière 2025-2029

Madame Lyse Pelletier résume le contenu du communiqué qu'elle a reçu portant sur le nouveau programme sur la stratégie de sécurité routière 2025-2029. Un questionnaire est accessible en ligne afin de recueillir les commentaires et les propositions sur la prochaine mouture de la stratégie de sécurité routière. Les personnes intéressées à répondre à celui-ci, ont jusqu'au 23 juin 2024 pour le faire.

h) Suivi sur l'atelier sur l'itinérance (5 juin)

Madame Duchaine explique que plusieurs organismes sont interpellés par la problématique de l'itinérance et cherchent à trouver des solutions au problème. La nouvelle situation est que les personnes itinérantes ne logent plus strictement qu'au centre-ville de Québec mais se déplacent, de plus en plus dans les quartiers périphériques, comme ceux de La Haute-Saint-Charles. Madame Duchaine attend le rapport de la responsable de l'atelier et en fera part aux membres. Un résumé de cette rencontre est jointe en annexe du présent procès-verbal.

i) Suivi sur le Petit journal de Loretteville

Le Petit Journal de Loretteville, un quatre pages en noir et blanc pour une première distribution, a officiellement vu le jour. Il a été bien accueilli aux endroits ciblés pour la distribution. Un post mortem sera fait avec les membres du comité de rédaction du journal dans les prochaines semaines. Madame Duchaine rappelle que le coût d'impression pour 500 copies en noir et blanc est de 77.21\$.

Résolution 24-CA-21

Considérant la résolution 24-CA-16 qui autorisait les personnes responsables du projet à engager les frais relatifs à l'impression du Petit journal de Loretteville, il est proposé par madame Véronique Perez, appuyé par madame Nancy Beaupré, de rembourser la somme de 77.21 \$ à madame Linda Duchaine.

j) Suivi sur le plan directeur du plein air

Madame Catherine Gaudette a trouvé l'information reçue très intéressante et prometteuse en termes de soutien à l'offre de service de proximité et d'activités en plein air (à titre d'exemple : la formalisation des pistes pour vélo de montagne au parc Montchâtel).

8

Correspondance

a) Courriel d'un citoyen de la rue du Golf

Madame Lyse Pelletier fait part d'un courriel reçu d'un citoyen qui souhaite que la Ville retire les différentes mesures de réduction de la vitesse des automobilistes sur la rue du Golf. Avant de procéder à l'installation desdites mesures, une analyse par les experts de la Ville a dûment été faite. Par ailleurs, plusieurs résidents de la rue du Golf demandaient ces mesures et se disent satisfaits des nouveaux aménagements. Une réponse sera donnée à ce citoyen, de conclure Madame Pelletier.

b) Commission consultation sur la qualité de l'air

Madame Pelletier informe le conseil de quartier de quartier d'une lettre de la présidente de la Commission consultative pour la qualité de l'air et vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Québec et conseillère municipale de la nomination 2024, confirmant la nomination des six postes de commissaires réservés à des citoyens pour siéger à la Commission consultative pour la qualité de l'air.

Le représentant de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles est monsieur Guillaume Thibodeau-Fortin, titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique. Il œuvre en tant que gestionnaire de laboratoire en mesure de particules fines pour les appareils de chauffage à combustible solide chez SBI. Responsable de l'innovation dans les méthodes de tests et de combustion, ses réalisations font de lui un expert dans son domaine, est-il souligné dans la lettre de madame Asselin.

c) Un 5 à 7 des administrateurs du conseil de quartier

Madame Pelletier invite les membres, qui désirent assister au 5 à 7 des conseils de quartier, le jeudi 20 juin, à confirmer leur présence au plus tard, le jeudi 13 juin à 16 h.

9 Adoption du procès-verbal du 14 mai 2024

Sur proposition de madame Linda Duchaine, laquelle est appuyée par monsieur Raphael Proulx, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 mai 2024.

10. Fonctionnement du conseil de quartier

a) Suivi du budget du conseil de quartier

Monsieur Samuel Clavet a remis à madame Pelletier le rapport de trésorerie. Considérant deux chèques émis et non encaissés de (751.94 \$ pour l'impression des affiches) et de (125 \$ pour les frais de rédaction) il reste au compte 4 166.94 \$ réparti de la sorte : 1 431.57\$ disponible au budget de fonctionnement et 2 735.37 \$ en budget sécurité routière. Considérant les dépenses fixes, monsieur Clavet indique qu'il resterait une disponibilité d'environ 875.00 \$ au budget de fonctionnement d'ici la fin de l'année.

b) Résolution pour le paiement des travaux de rédaction du (procès-verbal du 11 juin 2024)

Résolution 24-CA-22

Sur proposition de madame Véronique Perez, laquelle est appuyée par madame Linda Duchaine, il est résolu d'effectuer le paiement de 125.00 \$ pour les travaux de rédaction du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 juin 2024.

c) Mise à jour de l'inscription au Registre des entreprises

Madame Lyse Pelletier informe le conseil de quartier que Monsieur Samuel Clavet a mis à jour notre inscription au Registre des entreprises pour inclure les nouveaux membres et retirer ceux qui ne siègent plus sur le conseil de quartier.

11. Varia

Aucun sujet.

12. Levée de l'assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 10 septembre à 19 h au centre communautaire Denis-Giguère. Madame Linda Duchaine propose la levée de l'assemblée à 22h 04, laquelle est appuyée par madame Nancy Beaupré.

Lyse Pelletier
Présidente

Véronique Perez
Secrétaire

ANNEXE

En résumé, voici l'essentiel de la rencontre sur l'itinérance tenue le 6 juin 2024 à Loretteville.

Nous étions 28 personnes provenant de 21 organismes différents pour parler de la situation de l'itinérance sur notre territoire, partager des informations, des enjeux, des difficultés.

Marie-Ève Pineault, a la responsabilité de ce dossier comme intervenante à la Ville. Elle assure le lien avec les différentes instances concernées; policiers, ressources, etc. Nous avons discuté des différences entre personnes à risque et personnes errantes.

De 2018 à 2022 le nombre de personnes à risque d'itinérance a augmenté de 36%. Augmentation chez les 30-49 ans. Les quartiers autres que le centre-ville connaissent une augmentation.

Les gens d'affaires de la rue Racine ont reçu des affiches « Agir » pour savoir comment intervenir dans différentes situations.

Le grand défi: référer au bon endroit.

Activités d'échange: nous avons parlé des services manquants, par exemple:

- Hébergement d'urgence
- Aide au logement spécifique
- Organismes spécialisés en intervention itinérance
- Hébergement pour femmes à risque d'itinérance
- Suivis de grossesse pour les femmes qui n'ont pas de carte RAMQ
- Unité mobile d'intervention
- Spécialisation pour les personnes autochtones et immigrantes
- Buanderie
- Lieux de campement • Douches
- Lieux de réchauffement
- Restos pop

Le comité va les analyser et nous revenir là-dessus. Un compte-rendu plus complet suivra.